

BILAN COVID

DE LA SEMAINE 10

du 8 au 15 mars 2021

Nouvelles hospitalisations
(au cours de la semaine 10)

23



Hospitalisations en cours
(au 15/03/2021)

29 patients
dont 5 en réanimation



Décès survenus en hospitalisation
(au cours de la semaine 10)

5



Sorties d'hospitalisation
(au cours de la semaine 10)

23



Une baisse du nombre de patients en hospitalisation conventionnelle mais une tension qui s'intensifie en soins critiques

Après un pic en début de mois mars avec alors plus de 50 patients Covid pris en charge, le nombre de personnes hospitalisées pour Covid 19 diminue de manière continue depuis 10 jours même si le nombre de nouvelles admissions ne fléchit pas. Cette tendance masque en fait deux dynamiques différentes : une baisse assez significative du nombre de patients en hospitalisation conventionnelle et une activité du service de réanimation et de l'unité de soins intensifs (USICovid) qui reste à un niveau élevé.

Une évolution du profil des patients

En parallèle et le lien de causalité est réel, il est constaté un rajeunissement de la patientèle accueillie. La moyenne d'âge des patients actuellement hospitalisés en raison du Covid est de 68 ans alors qu'elle était de 73 ans en 2020. Cette baisse de l'âge moyen est encore plus importante en réanimation, service dans lequel 80 % des patients Covid qui y sont désormais pris en charge ont moins de 70 ans.

Même si l'âge demeure le premier facteur de risque, l'analyse du profil de ces patients plus jeunes confirme la présence de trois autres facteurs de risques principaux : l'obésité ou le surpoids, l'hypertension et le diabète.

A noter aussi souvent la présence de patients hospitalisés d'une même famille ce qui démontre, si besoin était, que c'est lors des réunions de famille ou avec son entourage proche que la contamination intervient essentiellement.

Un assouplissement des règles de visite en EHPAD

Compte tenu de la forte couverture vaccinale parmi les résidents au sein des EHPAD du Lac et Jeanne Calment et conformément aux recommandations des pouvoirs publics, il est mis en œuvre dès aujourd'hui un assouplissement des règles de visite auprès des résidents vaccinés et ce, même si la prise de rdv préalable reste la règle afin d'avoir une traçabilité. Si les proches sont également vaccinés, les visites sont autorisées en chambre et sans limitation de temps. Si les visiteurs ne sont pas encore vaccinés, les visites interviennent au RDC ou dans le jardin et dans ce dernier cas, sans limitation de temps.